

La pièce a été des mieux réussie, et la musique ainsi que les récitations ont contribué à faire un tout des plus charmants et une des plus agréables soirées.

Son Honneur le Lieutenant Gouverneur qui présidait la séance, a pu se convaincre que l'anglais n'était point négligé au Collège de St Boniface.

BELLE FETE A STE AGATHE.

Le 9 février, S. G. Mgr l'Archevêque accompagné de M. l'abbé Vorst, est allé célébrer la fête patronale de Ste Agathe et féliciter le digne M Bourret, curé de la paroisse, et ses généreux fidèles, des sacrifices qu'ils ont faits pour restaurer l'intérieur de leur église, recouvert de métal peint et doré.

Le tout a coûté plus de \$4 000 piastres, sans compter un grand nombre de belles statues, les trois autels superbes repeints à neuf, et des vases sacrés, des ornements, et d'autres riches objets de culte offerts par les paroissiens. — Il est vrai que leur digne curé leur a donné l'exemple puisqu'il a payé de sa propre bourse, les trois quarts des frais de restauration. Le dimanche, Monseigneur a parlé, après la messe de huit heures, aux hommes de la Ligue du Sacré-Cœur.

Après la grand'messe, Sa Grandeur a répondu à une remarquable adresse présentée par M. le Curé. Monseigneur s'est ensuite adressé aux Dames de Ste Anne ainsi qu'aux Enfants de Marie.

La grand'messe a été chantée par M. le Curé, assisté du R. P. Loriau, supérieur des F. M., comme diacre et de M. Vorst comme sous-diacre. Le R. P. Chaignes, F. M., dirigeait le chant. Il a aussi fait la quête pour sa communauté si éprouvée par l'incendie qui a détruit leur maison de Cartier.

A 11hres a. m. les Révérendes Sœurs des Saints Noms de Jésus Marie ont donné une très jolie séance au couvent, et chacun a admiré comme ces chers enfants savent dire avec un naturel charmant et une naïveté délicieuse des choses tout à la fois sublimes et instructives. — Oui, petit à petit, ces chers oiseaux du bon Dieu feront leur nid.

Le lendemain, lundi, 11 février, le service du 30e jour a été chanté à 9½, par M. l'abbé Gendron, curé de la Salle, pour le repos de l'âme du regretté M. Filion. M. l'abbé Desrosiers était présent. — Mgr l'Archevêque a donné l'absoute.

Nous ne pouvons terminer ce trop court rapport, sans citer